



---

*Absents excusés : William LAFON, Marie-Noëlle MEILLET et Aurélie SCHMIT*

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### ❖ LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Médiathèque : la réception définitive est repoussée de quelques semaines en raison de petits ajustements à réaliser.

L'inauguration de ce bâtiment aura lieu le vendredi 8 septembre 2023 à 14 heures 30.

Logement T3 (combles de la médiathèque) : la réunion d'ouverture de chantier se tiendra avec les entreprises le 17 juillet 2023, les travaux commenceront début d'automne.

L'Etat a alloué à la commune une subvention de 25 %, nous sommes en attente des réponses de la Région et du Département.

Les logements de la rue du Barry des Aurels : En début d'automne, les menuiseries vont être changées et le lot plomberie débutera plus tard, en attente de l'avancée du projet de chaufferie bois et des modifications qu'il conviendra d'y faire.

Tiers-lieu bar restaurant : nous sommes en attente des subventions. L'avant-projet définitif sera présenté le 20 juillet 2023. Monsieur Vioulac a eu une rencontre avec la C.C.I. pour une analyse de marché afin de recréer un outil de travail (points forts et points de vigilance) mais également élaborer un cahier des charges pour le futur gérant. Une subvention a été demandée à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, de l'ordre de 50 000 euros, en aide au commerce rural.

Éclairage public du village : le changement des lampes pour des modèles led est en cours.

Assainissement à Canet : la commune doit relancer Aveyron Ingénierie pour un rendez-vous et activer l'avancée des travaux.

### ❖ P.L.U. I.

Le 12 juillet aura lieu une réunion PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Le travail des commissions se fait sur l'accueil, la petite enfance, offre sportive, la culture, le monde agricole, etc...

Pour Saint-Laurent d'Olt, il est souhaité de pouvoir accéder à une continuité entre le village et le quartier de Blanquefort, côté gauche en créant de la zone constructible.

Également à l'étude, le prolongement de La Verçuéjols.

D'une manière générale, il est privilégié un travail sur le bâti ancien plutôt que de l'habitat nouveau.

## ❖ COMPTES RENDUS DE REUNIONS :

Madame LAURIOL a assisté à une réunion de l'**ADMR** où il a été évoqué le nombre important de bénéficiaires sur notre commune ainsi qu'un groupement de personnel entre Campagnac, Sévérac, St Geniez d'Olt et Laissac. Un véhicule est mis à la disposition de ces personnels pour les déplacements et pour ceux qui le souhaitent.

Le Conseil d'Administration est passé de 13 membres à 9 ; la commune de Saint Saturnin de compte aucun bénévole.

Monsieur VIOULAC s'est rendu au **conseil de surveillance** de l'hôpital d'Espalion – Saint Laurent d'Olt. L'établissement se trouve dans une bonne santé financière, cependant, un agent a été ajouté pour la nuit, afin d'obéir aux demandes de sécurité prévention. Pour l'heure, ce poste n'a pas été financé par les tutelles, ce qui met l'EHPAD en difficulté.

Il est prévu de demander de revaloriser le point d'indice PATHOS (mesure d'évaluation des GIR) car la dépendance s'est alourdie sur l'établissement de Saint Laurent d'Olt.

La crise sanitaire a engendré un « effet Covid » qui a entraîné une légère baisse de fréquentation. Le taux de remplissage est de 93%.

Monsieur LOMBARD a assisté à l'assemblée générale de l'**ACCA** (association communale de chasse agréée) où il a été soulevé le problème du compteur électrique de la maison de la chasse qui est commun à plusieurs logements.

Madame DODINET informe le Conseil que le Parc Naturel Régional des Grands Causses va mettre en place le sylvotrophée afin de récompenser le bon entretien de la forêt, semblable au trophée des prairies fleuries auquel les agriculteurs de la commune ont participé il y a quelques années.

## ❖ DELIBERATION :

### Parc Naturel Régional des Grands Causses

Engagée depuis février 2019, la procédure de révision de la charte du Parc naturel régional des Grands Causses arrive à son terme, elle doit être renouvelée jusqu'en 2037.

Il est demandé aux élus de chaque commune d'approuver par délibération ladite charte ainsi que l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte du Parc.

*Approuvée à l'unanimité.*

❖ **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

Musée Jean BOUDOU : des expositions de peinture et sculpture seront visibles au musée à partir du lundi 17 juillet 2023. Les horaires d'ouverture seront calés sur ceux du secrétariat de mairie (lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée, mercredi et samedi le matin).

Camping : le traditionnel apéritif offert par les élus à tour de rôle aux campeurs tous les lundis soir est reconduit pour l'été 2023.

Villages fleuris : le jury passera dans notre village le 19 juillet au matin.

La séance est levée à 22 heures 30.

*Prochain conseil le 30 août 2023 à 20 heures 30*